

Termes de référence



Evaluation Finale

Programme d'appui à la gouvernance des OSC pour le développement durable (PAGODD)

Région de Labé (Guinée)

Convention n° CTR CSO-LA/2019/413-337



Financé par
l'Union européenne

Contexte :

Depuis sa création en 1981, le Partenariat (association française de solidarité internationale basée à Lille) développe des projets sur les thématiques de l'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale, l'environnement, l'éducation, la santé, l'accès aux services de base et à l'énergie. L'association est présente au Sénégal, au Maroc et en Guinée, bénéficie d'une bonne implantation institutionnelle et technique, et de nombreux contacts noués depuis plusieurs années.

En 2019, et avec l'appui de l'Union européenne, Le Partenariat (LP – chef de file), la Commune urbaine de Labé (CU Labé – codemandeur), le Collège Préfectoral des OSC (CP-OSC – codemandeur) et l'ONG Club des Amis du Monde (CAM – codemandeur) lancent le Programme d'appui à la gouvernance des OSC pour le développement durable (PAGODD) à Labé, Guinée. Ce projet, que fait l'objet de la présente évaluation, issu d'un Appel à propositions compétitif lancé par la Délégation de l'Union européenne en Guinée en 2019, et initialement prévu pour une durée de 36 mois (1^{er} janvier 2020 – 31 décembre 2022), s'est terminé le 30 juin 2023.

Le contexte initial au début du PAGODD était le suivant :

A Labé, le manque d'initiatives et l'absence de cadre de concertation formalisé n'ont pas encore permis la mise en place d'une gouvernance locale partagée entre OSC et pouvoirs publics. Aujourd'hui, 32 OSC de la Préfecture de Labé sont réunies au sein du Collège Préfectoral des OSC, représenté par son Conseil (CP-OSC). La société civile ne joue pas pleinement son rôle d'acteur de développement et d'interlocuteur politique. Elle n'est mobilisée que ponctuellement en cas de problème ou sur des activités précises comme les passations de marché liées à l'ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales). Face aux nombreux défis auxquels est confrontée la Commune de Labé sur des thématiques essentielles comme la préservation des ressources naturelles ainsi que l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, les OSC de Labé doivent être accompagnées et outillées pour devenir des interlocuteurs privilégiés des autorités communales et des acteurs indépendants du développement. Les thématiques de l'environnement et de l'assainissement constituent des priorités pour la Commune urbaine de Labé. Plus d'une quinzaine d'OSC et d'entreprises œuvrent pour la gestion des déchets, la latrinitisation ou la préservation des ressources naturelles (entretien des cours d'eau pollués par les déchets, reboisement) sans coordination des interventions sur le territoire.

C'est en ce sens que LP et codemandeurs ont élaboré le PAGODD, visant à contribuer à l'amélioration des conditions environnementales de Labé et d'avoir une gouvernance locale, efficace et partagée entre

les acteurs de la société civile et les élus locaux, à travers une participation et un renforcement des OSC dans les instances de gouvernance locale. La proposition était portée à l'attention de la Délégation de l'Union européenne dans le cadre d'un Appel lancé en 2019 titré « Organisations de la Société Civile (OSC) et Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) » avec résultat favorable pour la proposition du Partenariat qui a résulté dans une subvention d'un montant de 600.000 EUR de la part de l'UE, pour un budget total du projet de 800.000 EUR.

Aujourd'hui, les activités du projet se sont achevées le 30 juin 2023 après une prolongation de six mois sur la durée de projet initialement prévue. Dans le cadre de la subvention entre l'UE et LP et codemandeurs, une évaluation externe des activités doit être menée afin de définir le niveau de réalisation, les résultats et les impacts du programme. Cette démarche s'inscrit également dans une volonté de redevabilité auprès des partenaires techniques et financiers du programme (en France et en Guinée).

Rappel de l'objectif global et spécifique du programme et ses résultats attendus :

Objectif global :

Réduire l'impact environnemental dans les villes de Guinée (ODD 11)

Objectifs spécifiques :

Objectif Spécifique 1 : La gouvernance locale partagée de manière inclusive entre Organisations de la Société Civile (OSC) et pouvoirs publics municipaux pour la gestion de l'environnement dans la Commune urbaine de Labé est améliorée

Produits/résultats attendus :

Produit 1 : La mise en place de mécanismes de collaboration entre Conseil communal et OSC de Labé établis pour l'amélioration de la situation environnementale globale de la commune urbaine de Labé.

Produit 2 : Le renforcement de capacités des OSC de Labé pour leur permettre d'être activement impliquées dans la préservation de l'environnement à travers une gouvernance partagée et performante.

Produit 3 : L'amélioration des conditions d'assainissement et de gestion des ordures ménagères de Labé

Moyens : 2 à 3 projets portés par des GIE existants soutenus sur l'amélioration des conditions d'assainissement, portage de 6 projets d'assainissement communautaires par la Commune, et soutien à au moins 4 projets portés par les OSC sur le tri et la valorisation des déchets, en complément d'actions de sensibilisation des usagers et des jeunes et des initiatives de la Commune sur ces problématiques.

Produit 4 : La protection durable des ressources naturelles établie dans la zone d'intervention du projet

Moyens : 4 projets pour la protection des cours d'eau, des forêts et la préservation des têtes de sources seront soutenus, en complément des sensibilisations des populations environnantes incluant les jeunes.

Justifications

Au regard des obligations contractuelles liées à la convention, de la méthodologie d'intervention mise en œuvre et de l'importance du projet au sein des activités globales de la structure, le Partenariat et ses partenaires de mise en œuvre souhaitent procéder à une évaluation externe du programme afin d'établir un bilan qualitatif et quantitatif des activités. Trois arguments motivent l'évaluation :

- *L'apport qualitatif d'une évaluation externe pour la poursuite des activités du Partenariat et ses partenaires* : les évaluations externes menées dans le cadre des programmes du Partenariat,

notamment ceux cofinancés par l'UE ont constitué des balises importantes pour les projets de l'ONG et ses partenaires locaux. L'évaluation du PAGODD, permettra d'analyser la capacité du Partenariat à respecter les engagements pris vis-à-vis des partenaires locaux et financiers. C'est également l'occasion d'évaluer son savoir-faire et son expertise dans la perspective de consolider son positionnement sur des programmes sectoriels d'envergure.

- *L'analyse extérieure de la méthodologie spécifique d'intervention du Partenariat, fondée sur la mobilisation et l'accompagnement des partenaires locaux* : l'évaluation permettra de juger la pertinence de cette méthodologie appliquée à la thématique d'appui à la gouvernance et sa capacité à être améliorée et dupliquée sur d'autres territoires.
- *L'importance du programme impliquant une part significative du volume des activités de coopération internationale du Partenariat et des moyens engagés au sein des territoires d'intervention* : l'évaluation permettra de juger l'atteinte des objectifs du programme et la capacité du Partenariat à poursuivre la mise en œuvre de programmes d'envergure importante.

L'évaluation doit donc permettre à l'Association de :

- **Valoriser** les actions menées dans le cadre du PAGODD.
- **Rendre compte** et communiquer sur les acquis du projet, notamment aux partenaires locaux et aux partenaires techniques et financiers.
- **Apprendre** et prendre en compte un avis externe pour améliorer ses pratiques futures.
- **Décider**, développer une stratégie de consolidation du programme à travers une potentielle mise à l'échelle de ce dernier.

Objectifs de l'évaluation externe

La méthode d'évaluation retenue devra s'appuyer sur les critères d'évaluation développés par le Comité d'Aide au Développement (CAD), notamment pour ce qui concerne :

Pertinence :

Interroge le bien-fondé des objectifs du projet, indépendamment de la mise en œuvre de celui-ci ou des effets produits, ainsi que leur adéquation avec les priorités et objectifs généraux de l'aide publique française au développement et/ou de ses partenaires :

- Les activités réalisées et les résultats obtenus rentrent-ils en concordance avec les objectifs globaux et spécifiques fixés en début de programme ?
- Les objectifs du programme rentrent-ils en adéquation avec les lignes directrices de l'UE et des instances internationales ?

Efficacité :

Porte sur l'atteinte et le degré de réalisation des objectifs, et plus généralement sur les modifications que le projet aura apportées au(x) secteur(s) sur lequel(s) il intervient :

- Quel est le degré de réalisation des projets ?
- Le projet a-t-il eu les effets escomptés et/ou des effets négatifs ?
- Quelles causes peuvent-elles être mises en avant pour la (non)-réalisation des objectifs ?
- Ce projet est-il la meilleure solution pour obtenir les effets recherchés ?

Efficience :

Interroge la relation entre les moyens à disposition et les résultats obtenus :

- Les ressources ont-elles été bien mobilisées ?
- Les activités ont-elles été menées en temps voulu et au moindre coût (possibilités alternatives)?
- Les résultats acquis ont-ils été à la mesure des sommes dépensées ?

Viabilité/Pérennité :

Apprécie la possibilité de pérenniser les activités développées dans le cadre du PAGODD suite au retrait du Partenariat :

- Les mécanismes mis en place sont-ils viables, reproductibles et répliquables ?
- Quels facteurs permettent d'expliquer la viabilité du programme ?
- Dans quelle mesure le programme peut-il perdurer sans l'apport financier des bailleurs de fonds ?

En vue des critères cités ci-dessus, les objectifs globaux de l'évaluation finale se situent à 4 niveaux :

1. Analyser les méthodes employées, *évaluer la démarche, les pratiques et la logique d'intervention du Programme et questionner la cohérence globale du programme* au regard des politiques sectorielles sur les questions environnementales et d'assainissement ;
2. Réaliser un *bilan qualitatif et quantitatif des activités menées* (rapport de synthèse) durant la période concernée par l'évaluation permettant de mesurer le niveau de réalisation, la pertinence, la cohérence et l'efficacité des actions au regard des financements apportés, en particulier, évaluer la pertinence du choix effectué des bénéficiaires des subventions à cascade octroyées par le projet en deux phases, et du timing de réalisation, le niveau de suivi de la part du projet et les résultats finaux de ces micro subventions ;
3. En tenant compte des évolutions et défis rencontrés, vérifier l'adéquation entre les objectifs initiaux du programme, les besoins préalablement identifiés et le *niveau d'atteinte des résultats et impacts* effectivement obtenus ;
4. Au regard des 3 objectifs précédents, aboutir à la formulation de recommandations claires sur les *réflexions et les stratégies futures* à adopter par l'ONG afin d'optimiser les activités concernant l'appui à la gouvernance locale et les organisations de la société civile dans leur rôle d'acteurs pour l'amélioration de la situation environnementale guinéenne.

Questions évaluatives :

Perception du cadre d'intervention :

- Analyse de l'évolution du positionnement du Partenariat et des partenaires de mise en œuvre, en tant qu'interlocuteurs pertinents au regard des politiques sectorielles sur les questions environnementales et d'assainissement en Guinée et plus particulièrement dans la région de Labé.
- Evolution de la méthodologie d'intervention et pertinence vis-à-vis des objectifs du programme.
- Analyse du soutien apporté aux organisations de la société civile dans leur rôle dans les instances de gouvernance communales et à leur capacité à construire et mettre en œuvre un projet environnemental, en suivant les priorités diagnostiquées par le cadre de concertation communale.
- Analyse du rôle tenu par le Partenariat et sa collaboration avec les codemandeurs dans les zones d'intervention du programme :
 - Quelle est la plus-value apportée par le Partenariat et les parties-prenantes au projet concernant les thématiques environnementales et de gouvernance ?
 - Quelle reconnaissance par les différents acteurs engagés dans ce secteur ?

- Articulation du PAGODD avec les autres activités du Partenariat en matière de protection de l'environnement et des secteurs d'intervention complémentaires (gestion des ressources naturelles, formation professionnelle, appui à la gouvernance...).

Bilan qualitatif et quantitatif des actions du PAGODD :

- Au regard des objectifs annoncés au départ, bilan des activités du programme concernant :
 - Le degré de réalisation (lien avec les indicateurs et le cadre logique) ;
 - L'appropriation par les bénéficiaires ;
 - La pérennité des actions menées.
- Analyse des innovations à valoriser pour améliorer les solutions techniques liées à l'amélioration du contexte environnemental et du cadre de vie des populations, en termes de :
 - Pratiques de concertation, de coordination, de mobilisation des ressources humaines, techniques et financières au niveau local ;
 - Mécanisme mise en place autour des subventions en cascade à destination des acteurs de la société civile ;
 - Communication autour du projet ;
 - Capitalisation, partage de connaissances et d'expertise.
- Pertinence et cohérence des activités au regard de :
 - Financements mobilisés ;
 - Méthodologie d'intervention utilisée et renforcement des acteurs locaux ;
 - Organisation et de fonctionnement interne mis en avant ;
 - Evolutions choisies.

Résultats et impact de l'action :

- Analyse et pertinence a posteriori du cadre logique : évaluation et pertinence des indicateurs de résultats et d'impact.
- Participation du programme à :
 - L'augmentation d'instances de gouvernance partagées entre commune et société civile ;
 - L'augmentation du nombre d'initiatives communales en faveur de l'environnement menées par les OSC avec le Conseil Communal ;
 - L'augmentation du taux d'assainissement dans la région ;
 - L'augmentation du volume de déchets collectés et traités au niveau communal.
- Visibilité des résultats et des impacts :
 - Regard porté par les bénéficiaires sur le programme.
 - Changements de comportement induits par le programme.

Perspectives et développements à venir :

- Evaluation de la possibilité de duplication du programme dans des nouvelles zones d'intervention.
- Réflexion et stratégie de l'Association sur les nouveaux enjeux identifiés.
- Avis sur le processus de capitalisation mené conjointement par l'Association et ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du programme.
- Evaluation de la capacité à assurer la participation des acteurs de la société civile dans les cadres de concertation nationaux.
- Analyse de nouvelles pistes pour assurer la pérennité des actions du PAGODD en matière de protection de l'environnement, l'assainissement et la gestion des déchets, principalement sur les volets techniques (pertinence des technologies utilisées), financiers (investissements,

exploitation, amortissement) et organisationnels (modalités de gestion, entretien des équipements, etc.).

- Analyse de la coordination entre les programmes du Partenariat et les programmes menés par d'autres organismes (Etats, Collectivités, ONG...).
- Recherche de nouvelles pistes de financement innovantes vers lesquelles le Partenariat et les parties-prenantes peuvent se tourner, notamment en lien avec la participation financière des bénéficiaires.

Résultats et livrables :

Les résultats attendus pour la structure sont les suivants :

- Production d'un rapport d'évaluation du PAGODD sur la période de référence (2020-2023) ainsi qu'une synthèse reprenant les évolutions et les résultats du programme au regard des objectifs énoncés lors de son élaboration.
- Production de recommandations permettant d'enrichir la réflexion sur l'évolution stratégique du programme sur les années à venir.
- Organisation d'une restitution publique de l'évaluation du programme, en présence des partenaires institutionnels, financiers et techniques.

Cadrage méthodologique

Méthodologie :

Etude documentaire :

Les documents :

- Dossier de demande de financement
- Documents de projet annexés au contrat de subvention
- Rapports d'exécution techniques et financiers transmis aux Partenaires et notamment l'UE au nombre de 3 – *Année 1 (janvier – décembre 2020) ; Année 2 (janvier – septembre 2021) ; Année 3 (septembre 2021 – septembre 2022)*
- Indicateurs de suivi-évaluation et d'impacts
- Rapports de mission
- Comptes-rendus de réunion
- Documents méthodologiques
- Guides utilisateurs et capitalisation de la démarche

Entretiens partenaires/personnes ressources.

Les Partenaires seront définis par l'Association, en lien avec le Comité de pilotage et les évaluateurs.

Ils concernent principalement :

- Partenaires financiers et institutionnels, notamment la Délégation de l'UE en Guinée et le Sicoval ;

- Groupe cibles de l'action/Partenaires techniques et opérationnels (services techniques, OSC locales, entreprises...);
- Equipe du Partenariat (salariés, personnes ressources, volontaires, stagiaires...)
- Bénéficiaires finaux (p.ex. : jeunes écoliers, comités des quartiers, femmes etc.).

Dans ce cadre, une mission de terrain en Guinée auprès des partenaires techniques et financiers et des équipes locales de l'association basés à Labé est prévue.

Entretien/ recueil d'information du public cible.

Ces entretiens pourront être réalisés lors des visites de terrain prévues en Guinée.

Des entretiens seront également être menés avec les autorités publiques impliquées dans le projet : Commune urbaine de Labé, services techniques déconcentrés de l'assainissement et du cadre de vie, etc.

Les moyens :

La période de référence correspond à la période de mise en œuvre du programme, dans le cadre du cofinancement de l'Union européenne.

Le programme a débuté le 1^{er} janvier 2020 et s'est clôturé le 30 juin 2023 pour une durée totale de 42 mois.

Lieu d'intervention :

Guinée :

Guinée : Labé et Conakry

Zone d'intervention du programme : région de Labé

Coûts indicatifs :

Le budget de l'évaluation proposé par les consultants externes (plafond de 10 000 €) devra inclure :

- Les journées d'expertise pour la réalisation de l'évaluation.
- Les frais occasionnés par les déplacements (transports, restauration, hébergement, ...).
- Les frais annexes nécessaires à la réalisation de l'évaluation et de la restitution finale (téléphone, reprographie, ...).

Profil de l'évaluateur :

- Expérience significative dans l'évaluation de programmes sectoriels de coopération au développement liés à l'appui à la gouvernance et aux OSC locales, la protection environnementale, l'assainissement et la gestion des déchets, notamment en Afrique de l'Ouest.
- Bonne connaissance du cadre d'intervention des ONG Françaises et des dispositifs de financement de l'Union européenne pour la société civile.

Dispositifs de l'évaluation

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage composé des personnes référentes et ressources au sein du Partenariat, en lien avec le Programme sera constitué dans le cadre de la réalisation de l'évaluation. D'autres partenaires techniques et financiers du projet pourront être associés à la démarche d'évaluation. Ce comité de pilotage orientera et validera la méthodologie d'évaluation proposée par le/la consultant.e et donnera son avis sur la présentation des résultats finaux du projet, avant publication du livrable final.

Comités locaux de suivi :

Un comité local de suivi de l'évaluation sera établi à Labé (Guinée). La mobilisation des participants à ce comité local sera effectuée par le Partenariat sur la base du calendrier qui sera validé avec l'évaluateur. Ces comités seront mobilisés lors des missions de terrain effectuées par l'évaluateur. Au terme des visites de terrain, un temps d'échange sera mené.

Date et délai estimatif de l'évaluation :

Année 2023	
Dates / périodes	Etapas
Septembre 2023	Rédaction des Termes de référence (TDR) de l'évaluation / Validation des TDR par la Délégation de l'Union européenne en Guinée
30 septembre 2023	Publication ouverte de l'appel à manifestation d'intérêt
15 octobre 2023	Date limite des retours pour l'appel à manifestation d'intérêt
25 octobre 2023	Choix du bureau de consultance pour l'évaluation
Fin octobre-début novembre 2023	Début de l'évaluation : Etude de la documentation (études, rapports d'activités, comptes-rendus, documentation des OSC, et.) et préparation de la note méthodologique
7 novembre 2023	Réunion du Comité de pilotage + consultant et cadrage de l'évaluation (note méthodologique)
10-20 novembre 2023	Réalisation de l'évaluation - Mission de terrain à Conakry et à Labé (5 jours)
Fin novembre 2023	Production d'un rapport provisoire
Mi-décembre 2023	Restitution de l'évaluation en modalité virtuelle
Mi-décembre 2023	Validation du rapport définitif par le commanditaire

Informations et contacts

Service coopération de l'Association le Partenariat à Lille (France) :

- Jean-Christophe Brard, Responsable du service de coopération :
jcbrard@lepartenariat.org
- Guillermo Pascual Roibas, Chargé de mission coopération internationale :
gpascual@lepartenariat.org

Equipe-projet du Partenariat à Labé (Guinée) :

- Nicolas Martin, Coordinateur de l'antenne Guinée du Partenariat :
coordination.guinee@lepartenariat.org

Annexe - Cadre logique de l'Action (version de décembre 2022)

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i> <i>(valeur et année de référence) 2019</i>	<i>Cible</i> <i>(valeur et année de référence) 2023</i>	<i>Valeur actuelle*</i> <i>(année de référence)</i> <i>(* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Impact (objectif général)</i>	OG : Réduire l'impact environnemental dans les villes de Guinée (ODD 11)	OG.1. Taux d'assainissement des établissements communautaires OG.2. Taux de mortalité attribué à la pollution de l'air ambiant et domestique dans la Commune urbaine de Labé ventilé par sexe et par âge	Absence d'exemples d'actions concrètes pour améliorer la stratégie nationale de développement durable À déterminer	La stratégie nationale de développement durable est renforcée par l'action en tant que modèle sur l'axe 1 relatif à la promotion de la bonne gouvernance À déterminer		*Rapport pays sur l'état de réalisation de la stratégie nationale *Enquête locale et diagnostic réalisés à Labé dans le cadre de la concertation entre les autorités communales et les OSC	Sans objet
<i>Objectif spécifique</i>	OS : La gouvernance locale partagée de manière inclusive entre Organisations de la Société Civile (OSC) et pouvoirs publics municipaux pour la gestion de l'environnement dans la	OS.1 État de réalisation du cadre de concertation entre les autorités communales et les OSC OS.2 Nombre d'initiatives communales en faveur de l'environnement menées par les OSC avec le Conseil	Inexistence d'un cadre de concertation formalisé 0	Le cadre de concertation a été finalisé et validé, et commencé à être mis en œuvre par les parties prenantes À déterminer		* Procès-verbaux des réunions * Rapports d'activités * PV des réunions du cadre de concertation communal	Le Gouvernement de Guinée maintient son engagement dans le domaine de la gestion environnementale et la commune a accès à son compte bancaire Les conditions de sécurité ne se dégradent pas ultérieurement dans le

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i> <i>(valeur et année de référence) 2019</i>	<i>Cible</i> <i>(valeur et année de référence) 2023</i>	<i>Valeur actuelle*</i> <i>(année de référence)</i> <i>(* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	<i>Commune urbaine de Labé est améliorée</i>	<i>Communal</i>					<i>pays</i> <i>Absence de variation majeure des paramètres climatiques excédant la variabilité interannuelle</i>
		<i>OS.3 Taux d'assainissement des établissements communautaires</i>	<i>20% des établissements communautaires (marchés, écoles élémentaires, postes de santé, hôpital, gares routières, lieux de culte) ne disposent pas de facilités d'assainissement et 30% sont à réhabiliter</i>	<i>95% des établissements communautaire disposent de facilités d'assainissement fonctionnelles</i>		<i>*Statistiques des services communaux de nettoyage</i> <i>*PV des réunions du cadre de concertation.</i> <i>* Statistiques des services déconcentrés de l'État</i>	
		<i>OS.4. Volumes de déchets collectés et traités au niveau communal</i>	<i>95% des déchets de la Ville non traités, déposés ou brûlés à l'air libre</i>	<i>10% des déchets de Labé sont traités et 2% sont valorisés</i>		<i>*Statistiques des services communaux de nettoyage</i> <i>*PV des réunions du cadre de concertation.</i> <i>* Statistiques des services déconcentrés de l'État</i>	<i>Les communautés s'engagent à participer aux activités du projet</i>
<i>Produits</i>	<i>PI : Mécanismes de collaboration entre Conseil communal et OSC de Labé établis pour l'amélioration de la situation environnementale globale de la commune urbaine de Labé</i>	<i>PI.1. Statut du plan d'action environnemental concerté à l'horizon 2030</i>	<i>Inexistence d'un plan d'action environnemental concerté</i>	<i>Un plan d'action environnemental concerté est finalisé</i>		<i>* Rapports annuels du PAGODD</i> <i>* Le plan d'action environnemental</i> <i>* PV de réunions</i>	<i>Les membres des OSC sont intéressés aux activités du projet et à participer aux formations et à ses autres activités</i>
		<i>PI.2 Statut du diagnostic partagé sur la situation environnementale de la commune</i>	<i>Inexistence du diagnostic partagé sur la situation environnementale de la commune</i>	<i>Un diagnostic partagé sur la situation environnementale de la commune est finalisé</i>		<i>* Organisation de réunions de restitution publiques</i> <i>* Rapport du diagnostic environnemental</i>	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i> <i>(valeur et année de référence) 2019</i>	<i>Cible</i> <i>(valeur et année de référence) 2023</i>	<i>Valeur actuelle*</i> <i>(année de référence)</i> <i>(* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	P2 : Capacités des OSC de Labé renforcées pour leur permettre d'être activement impliquées dans la préservation de l'environnement à travers une gouvernance partagée et performante	P2.1 Statut des OSC de Labé soutenues par le projet	0 (inexistantes)	15 opérationnelles		* Rapports annuels de mise en œuvre du PAGODD	
		P2.2 Nombre de membres des OSC formés avec l'appui du projet qui ont augmenté leur niveau de connaissance en matière de gestion opérationnelle (désagrégé par sexe)	0	A déterminer		* Enquête de formation des membres	
	P3 : Conditions d'assainissement et de gestion des ordures ménagères améliorées	P3.1 Nombre de personnes ayant accès à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE (EURF 2.8) (ventilé par sexe)	0	A déterminer		*Rapports d'activités * PV de réception provisoire et finale des ouvrages	
		P3.2. Nombre de tonnes de déchets collectés et traités par an dans les 4 zones pilotes avec le soutien de l'UE	0	A déterminer		*Rapports d'activités * Compte-rendu et Procès-verbaux des réunions communales	
	P4 : Protection durable des ressources naturelles établie dans la zone	P4.1. Nombre d'hectares d'écosystèmes terrestres et d'eau	0	1200 ha (+ ajouter la formulation en ha d'eau douce sous protection)		*Rapports d'activités	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i> <i>(valeur et année de référence) 2019</i>	<i>Cible</i> <i>(valeur et année de référence) 2023</i>	<i>Valeur actuelle*</i> <i>(année de référence)</i> <i>(* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	<i>d'intervention du projet</i>	<i>douce sous protection avec une gestion durable avec le soutien de l'UE (EURF 2.4)</i>				* TDR et dossier d'appels d'offres * Compte-rendu et suivi des activités *Arrêté communal pour la mise en défense des espaces naturels	
		<i>P4.2. Nombre de personnes sensibilisées à la protection de l'environnement avec le soutien de l'UE</i>	0	30.000		*Enquête locale	Les communautés s'engagent à participer aux activités du projet Les membres des OSC sont intéressés aux activités du projet et à participer aux formations et à ses autres activités

Matrice des activités

Activités	Moyens et Coûts	Hypothèses
<p>Activités</p> <p><i>Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre pour parvenir aux produits recherchés ?</i></p> <p><i>(*en principe, les activités devraient être mises en relation avec le ou les produits correspondants grâce à une numérotation claire)</i></p>	<p>Moyens</p> <p><i>Quelles sont les ressources politiques, techniques, financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ces activités (personnel, équipement, fournitures, infrastructures opérationnelles, etc.) ?</i></p> <p>Coûts</p> <p><i>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (ventilation dans le budget de l'action)</i></p>	<p>Hypothèses</p> <p><i>Facteurs qui ne relèvent pas de la gestion du projet mais sont susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre les activités et les produits</i></p>
<p>P1 :</p> <p>A1.1. Mise en place d'un cadre de concertation communal sur la thématique environnementale</p> <p>A1.2 Élaboration d'un diagnostic partagé sur la situation environnementale de la commune</p> <p>A1.3 Élaboration d'un plan d'action environnemental concerté à l'horizon 2030 qui est intégré aux dispositifs de décentralisation</p> <p>P2 :</p> <p>A.2.1 Animation du collège préfectoral de Labé (suite au PASOC)</p> <p>A.2.2 Renforcement de capacités techniques des 15 OSC en gestion des déchets, assainissement et environnement</p> <p>A.2.3. Réalisation d'études environnementales</p>	<p>Moyens</p> <p><i>RH : Mobilisation salarié.e.s des demandeurs (chef projet, assistant projet, coordinateur le Partenariat et 3 chargés de mission co-demandeurs).</i></p> <p><i>Mobilisation des services techniques de la Commune</i></p> <p><i>Ponctuellement : mobilisation de prestataires externes, du coordinateur pays et directeur technique du demandeur principal.</i></p> <p><i>Implication des OSC environnementales dans le suivi des études - Min. 5 OSC par étude.</i></p> <p><i>Implication des OSC environnementales dans le suivi des études - Min. 10 OSC par module.</i></p>	<p>Hypothèses</p> <p><i>*Les autorités des zones d'intervention, les OSC et les autres acteurs cibles sont prêts à s'engager dans le projet</i></p> <p><i>*Il existe une bonne coopération entre les acteurs cibles</i></p>

<p>(cours d'eau, forêts, gestion des déchets) en collaboration avec les OSC environnementales.</p> <p>A.2.4 Renforcement de capacités de gestion de 15 OSC : plaidoyer, gestion organisationnelle, gestion axée sur les résultats, montage de projet, approche participative, capitalisation, suivi/évaluation, recherche de financement, réseautage, communication</p> <p>P3 :</p> <p>A3.1. Mise en place d'un dispositif de gestion concerté de gestion des ordures ménagères</p> <p>A3.2 Soutien à des initiatives de tri et de valorisation des déchets portées par les OSC</p> <p>A.3.3. Soutien à des solutions innovantes d'assainissement portées par les GIE locaux</p> <p>A3.4 Réalisation de projets d'assainissement au sein des établissements communautaires (de santé, d'éducation, marchés...) par les structures de gestion communautaires en appui à la maîtrise d'ouvrage communale</p>	<p><i>Matériels : mise à disposition d'une salle de réunion, véhicules pour les déplacements sur les lieux de réunion, ordinateurs projets, imprimantes, scanners, appareils-photo et projecteurs.</i></p> <p><u>Coûts</u></p> <p>Ressources humaines : 243 782€</p> <p>Voyages : 19 800€</p> <p>Equipement et fournitures : 73 800€</p> <p>Bureau local : 69 020€</p> <p>Autres coûts, services : 66 200€</p> <p>Activités : 209 350€</p> <p>Coûts indirects : 47 737€</p> <p>Total des coûts éligibles : 729 689€</p> <p>Contributions en nature: 90 000€</p>	
---	---	--